

Dépenses moyennes pour la santé par ménage par an



Définition

Afin connaître le profil de consommation des ménages, l'enquête budget des ménages (EBM) interroge chaque année un échantillon représentatif de la population belge et de ses trois régions sur ses dépenses au quotidien. « L'enquête sur le budget des ménages garantit que les produits et services ainsi que leur importance relative dans le panier de produits reflètent de manière aussi fidèle que possible les habitudes de consommation de la population. »¹

Les dépenses réalisées par les ménages dans le domaine de la santé y sont enregistrées, tant les prestations de soins et de services (médicaux, dentaires, paramédicaux, hospitaliers) que la consommation de produits pharmaceutiques (remboursés ou non).

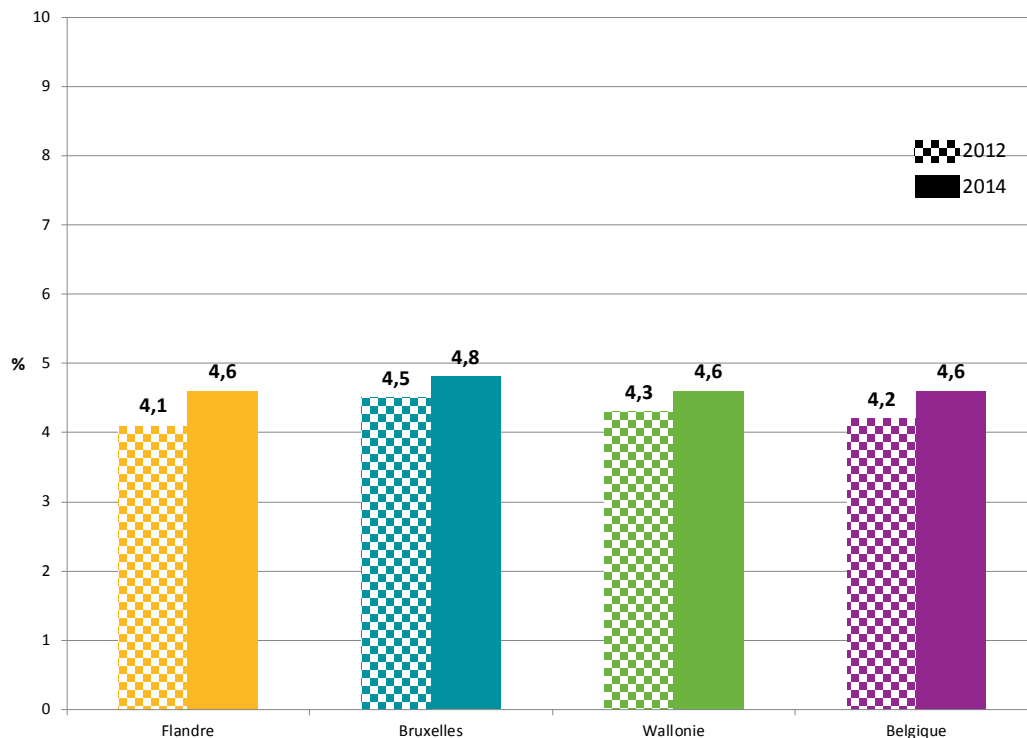


Les chiffres

D'après l'enquête sur le budget des ménages de 2014, un ménage wallon dépense en moyenne 33 778 € par an dont 1 558 € pour le poste "santé", ce qui représente 4,6 % de ses dépenses annuelles. La plus grande partie de ce poste "santé" concerne les médicaments et produits pharmaceutiques divers avec 1 177 € par an par ménage, soit 3 % du budget d'un ménage wallon.

Entre 2012 et 2014, la proportion du budget consacré à la santé a augmenté dans les trois régions belges. En Wallonie, cette proportion est passée de 4,3 % à 4,6 %.

Proportion moyenne des dépenses par an pour la santé (% des dépenses totales par ménage)



Source: Statistics Belgium - Enquête sur le budget des ménages (HBS), 2014

¹ Statistics Belgium <http://statbel.fgov.be>

Parmi la population aux plus faibles revenus (premier quartile de revenu²), les dépenses totales atteignent en moyenne 18 360 € par an. Dans les ménages aux plus hauts revenus (4e quartile de revenus), les dépenses annuelles totales sont trois fois plus élevées (51 623 €).

La proportion du budget annuel qui est consacrée à la santé parmi le premier quartile de revenu est de 5 % pour un montant de 900 €. Dans le quartile supérieur de revenu, la part du budget consacrée à la santé est de 4,2 % pour un montant de 2 147 €. La part des dépenses consacrée à la santé est donc plus importante parmi les plus faibles revenus par rapport à la part consacrée à la santé dans les plus hauts revenus et ce pour un plus faible montant.

Dépenses moyennes totales, en santé et part du budget santé dans le budget total, Wallonie, 2014			
	Dépenses moyennes par ménage et par an (€)		Part du budget santé (%)
	Consommation totale	Consommation santé	
Revenus inférieurs au quartile 25	18 360	902	5%
Revenus entre quartile 25 et quartile 50	27 957	1 545	6%
Revenus entre quartile 50 et quartile 75	37 116	1 637	4%
Revenus supérieurs au quartile 75	51 623	2 147	4%
Région wallonne	33 778	1 558	5%

Source: Statistics Belgium - Enquête sur le budget des ménages (HBS), 2014

² Les quartiles de revenus divisent la population des ménages en quatre groupes égaux en fonction de leur revenu, chaque groupe représentant 25 % de la distribution des revenus, du quartile inférieur au quartile supérieur. Les revenus fictifs (loyer imputé) ne sont pas pris en compte. Source SPF